

GUIDE DE CANDIDATURE

Constitution du dossier de candidature en
Master 2^{ème} année Santé Publique,

- **Parcours Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation (ERCE)**
interrégional
(Besançon, Dijon, Nancy, Reims, Strasbourg)

Orientation MERI (Méthodologie en épidémiologie et recherche interventionnelle)

Orientation PREC (Promotion et coordination d'études cliniques)

Orientation RCIR (Recherche clinique, investigation et responsabilité scientifique)

en enseignement mixte (présentiel et elearning)

en 1 an

La saisie du dossier de candidature ne correspond pas à une inscription définitive.

A l'issue des documents fournis, vous aurez à déposer dans un espace dédié tous les documents utiles à cette candidature. Une fois le dossier validé, une commission pédagogique l'examine et se réserve le droit de donner son avis (accepté, refusé ou réorienté).

SOMMAIRE

A. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE.....	3
B. FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE / PROFESSIONNELLE	3
1. Relève de la formation initiale (FI).....	3
2. Relève de la formation continue (FC).....	3
3. Relève de la formation continue professionnelle (FCP).....	4
C. LA PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS (VAPP).....	4
<i>VAPP = Validation des acquis personnels et professionnels en vue de l'accès à une formation .</i>	
D. LA VILLE RETENUE POUR L'INSCRIPTION	4
E. DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS	4-5
F. LE STAGE	5
ANNEXES	6

- **Le master 2^{ème} année Santé publique, Parcours Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation (ERCE)** est enseigné **en présentiel et en elearning**, par session de 1 à 2 semaines par mois, **alternativement dans l'une des cinq villes de l'interrégion Grand-Est** (Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg). Nombre de places limité à 20 pour l'ensemble des orientations. 3 orientations sont proposées pour ce parcours :
 - Orientation MERI (Méthodologie en épidémiologie et recherche interventionnelle)
 - Orientation PREC (Promotion et coordination d'études cliniques)
 - Orientation RCIR (Recherche clinique, investigation et responsabilité scientifique)

A. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents ci-dessous doivent être déposés dans l'espace dédié pour l'ensemble des M2 :

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Les diplômes obtenus après le baccalauréat (ou attestations de réussite certifiées et signées par l'établissement) (+ une traduction en français s'ils sont rédigés dans une autre langue)
- Les relevés de notes correspondant aux diplômes obtenus (+ une traduction en français s'ils sont rédigés dans une autre langue)
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
- Engagement de prise en charge des frais de formation continue (pour les candidats bénéficiant d'une prise en charge employeur ou organisme de financement)

Document supplémentaire à compléter (cf annexes) :

- un formulaire de prévision de stage (M2 ERCE)

B. FORMATION INITIALE OU FORMATION CONTINUE / PROFESSIONNELLE

Nos formations peuvent être proposées en formation initiale, continue et permanente. Quelle est la différence entre ces modalités ?

1. Relève de la formation initiale (FI)

Toute personne qui a terminé ou interrompu son cursus de formation initiale depuis moins de deux ans.

Un cursus initial est terminé à la fin de l'année de dernière inscription au diplôme principal après le bac.

Exemple : sera encore en FI en septembre 2025, tout étudiant dont la dernière inscription universitaire en FI, telle que définie plus haut, a eu lieu en 2023-2024, quelle que soit la date du diplôme obtenu dans cette année 2024.

Tout étudiant en FI devra s'acquitter IMPERATIVEMENT de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus : CVEC) pour pouvoir s'inscrire en Faculté.

2. Relève de la formation continue (FC)

Toute personne qui ne relève pas de la formation initiale et dont la formation est financée par l'employeur ou un organisme.

L'employeur ou l'organisme complète le formulaire de prise en charge des frais de formation continue (cf annexes) et le renvoie par mail à l'adresse suivante : medecine-esp-info-inscription@univ-lorraine.fr

3. Relève de la formation continue professionnelle (FCP)

Toute personne qui ne relève pas de la formation initiale et qui finance elle-même la formation.

Tout étudiant en FCP devra s'acquitter IMPERATIVEMENT de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus : CVEC) pour pouvoir s'inscrire en Faculté.

Vous trouverez ci-après les tarifs de la formation (cf [site de l'Ecole de Santé Publique](#))

C. LA PROCEDURE DE VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS

VAPP = Validation des acquis personnels et professionnels en vue de l'accès à une formation

Cette procédure s'adresse aux personnes qui n'ont pas le niveau requis, mais peuvent justifier d'une expérience professionnelle dans des domaines en rapport avec le diplôme visé.

Ce [dossier VAPP](#) sera à envoyer par mail à l'adresse suivante : medecine-esp-info-inscription@univ-lorraine.fr.

D. LA VILLE RETENUE POUR L'INSCRIPTION

Les candidats pour le parcours ERCE ne peuvent pas choisir leur ville d'inscription. L'adresse postale saisie dans le dossier de candidature ou le lieu du stage défini en commission pédagogique déterminent la ville d'inscription.

Ainsi, seront inscrites à :

- **Besançon** : les personnes domiciliées dans les départements :

25	Doubs	39	Jura
70	Haute Saône	90	Territoire de Belfort

- **Reims** : les personnes domiciliées dans les départements :

08	Ardennes	09	Aube
51	Marne	52	Haute Marne

- **Strasbourg** : les personnes domiciliées dans les départements :

67	Bas Rhin	68	Haut Rhin
----	----------	----	-----------

- **Dijon** : les personnes domiciliées dans les départements :

21	Côte d'Or	58	Nièvre
71	Saône et Loire	89	Yonne

Le candidat domicilié dans **un autre département que ceux cités précédemment ou dans les DOM-TOM ou dans un pays étranger** sera obligatoirement inscrit à **Nancy**

E. DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS

* DEROULEMENT DES ENSEIGNEMENTS EN PRESENTIEL ET E-LEARNING

Les enseignements théoriques en présentiel ont lieu 1 à 2 semaines par mois, en alternance dans l'une des cinq villes de l'interrégion Grand-Est (Besançon, Dijon, Nancy, Reims et Strasbourg).

Quelques UE sont proposées en e-learning via une plateforme internet ARCHE dédiée. Les enseignements sont composés d'Unités d'Enseignement (UE) auxquelles sont adossés des ECTS. Vous faites alors partie d'une classe virtuelle encadrée par un référent qui a pour mission de vous accompagner dans l'apprentissage des connaissances. Des forums et des échanges sous forme de visioconférences sont proposés avec votre référent.

Chaque UE est proposée en accompagnement sur une durée de 8 à 12 semaines. Elles restent consultables toute l'année universitaire.

Les formations sont évaluées soit en contrôle continu (CC) soit en contrôle terminal (CT). Afin de valider vos connaissances en Contrôle continu en e-learning des activités sont proposées. Elles apparaissent sous les formes suivantes :

- **ACC activités en contrôle continu** – Elles sont notées par le référent et rentrent dans la moyenne de l'UE
- **AT activités tutorées** - Elle sont corrigées par le référent individuellement ou collectivement mais pas notées
- **AAF Activités en auto formation** - Ces activités ne sont ni corrigées ni notées.

Les examens se déroulent en contrôle continu sur table au cours de l'année universitaire. Ils sont organisés en alternance dans l'une des 5 villes de l'interrégion, lors des sessions d'enseignement. Les dates d'examen sont définitives et fixées dès le début de l'année universitaire. En aucun cas, elles ne peuvent être modifiées.

F. LE STAGE

- **EN M2 ERCE (formulaire prévision de stage – cf annexes)**

Le stage doit permettre aux étudiants de mener à bien un travail de recherche scientifique dans le domaine de l'épidémiologie, de la recherche clinique et de l'évaluation. Ce travail débouchera sur la soumission d'un article scientifique dans une revue.

Le stage doit être effectué dans un laboratoire d'accueil labellisé pour le master. Les laboratoires d'accueil et les sujets proposés figurent sur le [site de l'Ecole de Santé Publique](#). Les étudiants doivent consulter les informations complémentaires sur le sujet de stage.

Un choix devra être fait en fonction des offres de stage proposées.

Les résultats des candidatures de stage seront communiqués aux étudiants après la commission pédagogique qui aura lieu mi-juin.

Le formulaire de prévision de stage est à joindre obligatoirement au dossier de candidature.

ANNEXES

Formulaire stage M2 ERCE

POUR LES CANDIDATS EN M2 Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation

NOM :

Prénom :

Option pour le stage (cochez la case correspondante à votre préférence) :

AS : Article Scientifique

CEC : Coordination d'Etude Clinique

- Parmi les offres de stage publiées sur le site internet de l'Ecole de Santé Publique, nous vous demandons de classer par ordre de préférence (*) les sujets de stage sur lesquels vous souhaiteriez postuler :

	N° Identifiant offre de stage
1 ^{ère} offre retenue :	
2 ^{ème} offre retenue :	
3 ^{ème} offre retenue :	
4 ^{ème} offre retenue :	
5 ^{ème} offre retenue :	
6 ^{ème} offre retenue :	
7 ^{ème} offre retenue :	

(*) Vos choix et ordres de préférence sont définitifs. Il ne sera pas possible de les modifier ultérieurement.

- Souhaitez-vous candidater à une offre de stage non publiée sur le site internet de l'Ecole de Santé Publique ?

Oui Non

Si oui, merci de compléter tous les éléments ci-dessous :

Titre du sujet :

Option pour le stage (cochez la case correspondante à l'offre) :

- Article scientifique
- Coordination d'étude clinique

Tuteur méthodologique : Email :

Tuteur thématique : Email :

Responsable du laboratoire d'accueil :

Email :

Intitulé du laboratoire d'accueil :
.....

Adresse :
.....

Complément d'adresse :
.....

N° et voie :
.....

CP :
.....

Ville :
.....

ATTENTION : TOUS les champs doivent être complétés. En l'absence d'informations, votre candidature ne pourra pas être prise en compte et examinée.

Prise en charge des frais de formation continue



ENGAGEMENT de PRISE EN CHARGE des FRAIS DE FORMATION CONTINUE* Année universitaire 2025-2026

Formation choisie :

Nom :

Prénom :

Nom marital :

Adresse personnelle :

Courriel :

Les renseignements demandés au verso de ce formulaire revêtent un **caractère obligatoire** car ils vont permettre d'établir la convention de formation passée entre l'organisme financeur de votre formation et l'Université de Lorraine pour le compte de la Faculté de Médecine et l'Ecole de Santé Publique.

Votre inscription sera considérée comme définitive :

- Après l'avis favorable émis par la commission pédagogique,
- Après le retour de la convention dûment signée,

Date et signature :

* Prise en charge des frais de formation par l'employeur ou un organisme

**DEMANDE D'ETABLISSEMENT d'UNE CONVENTION DE FORMATION
ORGANISME SIGNATAIRE DE LA CONVENTION DE FORMATION**

Je soussigné, M.

Représentant de l'organisme :

N° SIRET (pour France uniquement)

Adresse :

.....

Code postal : Commune/Ville :

PAYS :

Tel Fax :

E-mail (**obligatoire pour l'envoi de la convention**) :

Agissant en qualité de :

Certifie accepter la prise en charge (**cocher le(s) case(s) ci-après**) :

du financement des frais pédagogiques et/ou de la formation précitée à hauteur de
..... euros,

du financement des droits administratifs d'inscription à l'Université de Lorraine
et m'engage à passer convention avec l'Université de Lorraine pour le compte de :

M.

Si la formation s'effectue sur deux ans, des droits administratifs devront également être acquittés la
seconde année.

En cas de redoublement, s'ajouteront aux droits administratifs une redevance pour les frais
pédagogiques de redoublement.

Cachet **Date de signature** :

Adresse de facturation (si différente)

Nom de l'organisme :

Adresse :

.....

Code postal : Commune/Ville :